

But de l'association eAVS/AI

eAVS/AI exerce son activité pour ses membres dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), et travaille en étroite collaboration avec l'OFAS et des tiers dans les domaines suivants:

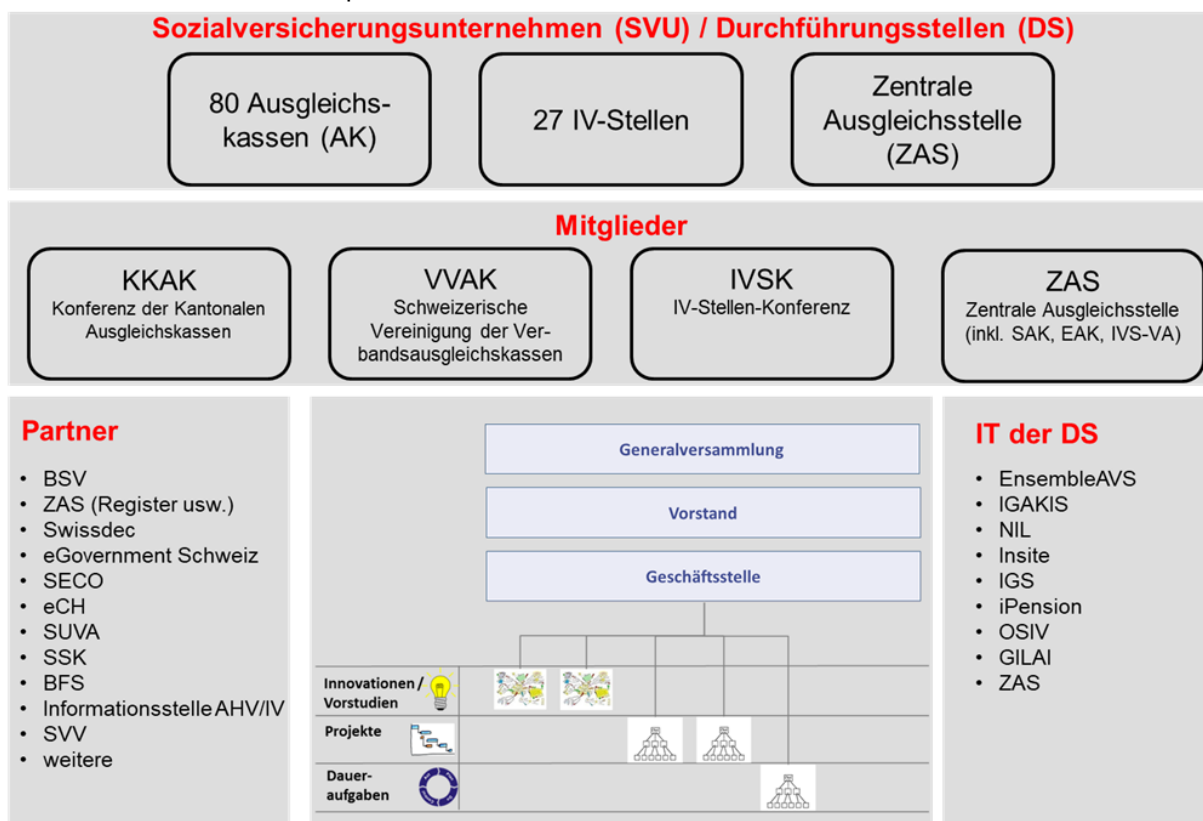
- comme partenaire de normalisation du 1^{er} pilier;
- dans la coordination, la synchronisation et la mise en œuvre de projets pour l'AVS/AI et des tâches déléguées;
- dans la communication et la coordination entre les membres, les organes d'exécution (OE) et les SI des organes d'exécution (SI des OE);
- dans le soutien et la garantie de l'exploitation des projets coordonnés et mis en œuvre.

eAVS/AI

- représente les intérêts communs des membres vis-à-vis des tiers,
- peut prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de son but,
- entretient les contacts et l'échange d'expériences avec les autorités et institutions exigeant une technologie de procédés actuelle et conviviale lors de l'exécution.

Organisation

L'association eAVS/AI constitue la clé de voûte pour l'échange d'informations et la coordination, pour la mise en œuvre commune et le fonctionnement des projets d'échange de données et de numérisation/TIC de ses membres, et pour les tiers dans le domaine des assurances sociales.



Stratégie

eAVS/AI est l'interlocuteur en cas de nouveaux besoins et de nouveaux défis techniques concernant l'échange de données et pour assurer le fonctionnement de l'entreprise dans le 1^{er} pilier.

Affirmations stratégiques:

- eAVS/AI s'entend comme médiatrice dans la collaboration avec l'OFAS;
- elle met à disposition une structure permanente dans laquelle les représentants de la CC, de l'OAI, de la CdC et de l'OFAS se réunissent régulièrement;
- elle encourage et soutient la numérisation dans le 1^{er} pilier de façon proactive et ciblée;
- elle établit et maintient des normes pour l'échange de données;
- elle fournit des prestations permettant de réaliser des projets en commun et avec des partenaires externes;
- elle met à disposition une plateforme sur laquelle les informations relatives à l'échange de données et à la numérisation peuvent être consultées dans leur intégralité.

Défis de l'avenir

Afin d'être à la hauteur des défis de l'avenir, il y a lieu de prendre des mesures dès aujourd'hui. Cela concerne aussi bien les partenariats stratégiques que les structures et les voies de communication internes.

«Avec la mise en œuvre de la stratégie de cyberadministration, ce canal numérique est censé devenir le premier choix lors de la prise de contact avec l'administration publique. L'objectif des indices repères est que Confédération, cantons et communes offrent à l'économie et à la population des services numériques aussi conviviaux, ciblés, standardisés et économiques en ressources que possible.»¹

Dans le domaine de la numérisation, eAVS/AI se synchronise avec les stratégies de la Confédération (Administration numérique suisse [ANS], stratégie suisse de cyberadministration). Cela se passe en étroite collaboration avec l'OFAS, entre autres comme guide thématique commun AVS/AI dans la stratégie de cyberadministration. Pour le compte du comité de pilotage du 1^{er} pilier assurances sociales / AFam, la CoCo eGov élabore la stratégie TNI. TNI signifie transformation numérique et innovation. En l'espèce, il s'agit de coordonner la situation du «monde extérieur», des stratégies numériques de Suisse, avec les activités de surveillance et d'exécution. Grâce à la stratégie TNI, les glissières de sécurité du futur seront posées dans les domaines TIC et Numérisation. L'un de ses projets partiels est la stratégie de portail, qui coordonnera la collaboration dans le 1^{er} pilier / AFam dans le domaine Portails.

Ces changements impliquent une quantité relativement importante des modifications de la loi, entre autres dans le domaine Numérisation. À l'avenir, eAVS/AI exercera une fonction de radar pour les modifications de la loi et la transformation dans l'environnement cyberadministration et 1^{er} pilier / AFam. Il s'avère que le thème du manque de ressources doit aussi être observé. Le grand nombre de changements légaux ainsi que les autres projets montrent les limites de capacité.

Objectifs 2021

Numérisation

En septembre 2020, le Conseil fédéral a publié la stratégie «Suisse numérique» remaniée. Dans celle-ci, il invite notamment «tous les groupes d'intérêts de la Suisse numérique à aborder en commun les projets de mise en œuvre pertinents et les thèmes transversaux». Déjà environ un an auparavant, le Conseil fédéral a voté la stratégie de cyberadministration 2020–2023. Ce faisant, il a souligné, en adoptant le modèle «Digital First», l'importance du canal électronique à travers lequel l'administration est censée à l'avenir offrir la majorité de ses informations et services. eAVS/AI respecte ce principe aussi

¹ Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, secrétaire d'État et directrice du SECO, membre du comité de pilotage de Cyberadministration suisse, dans une étude de la ZHAW et de KPMG sur l'administration numérique en Suisse, 2020

bien dans le perfectionnement des tâches permanentes que dans le cadre de projets en cours et nouveaux, fournissant ainsi une contribution active aux efforts de la Confédération dans le développement de l'administration numérique.

Avec la fusion prévue pour 2022 de Cyberadministration suisse et de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI), la nouvelle organisation «Administration numérique suisse» sera créée. La Confédération et les cantons sont titulaires égaux en droits de l'organisation ANS.

Sur cette toile de fond, eAVS/AI assume en commun avec l'OFAS la responsabilité thématique dans les domaines Cyberadministration / Administration numérique suisse et TNI.

Mise en œuvre du paysage de comités avec l'OFAS

L'association se positionne comme le partenaire pour une mise en œuvre optimale de projets communs d'échange de données dans le 1^{er} pilier. Le paysage de comités est vécu activement depuis trois bonnes années, et la communication ainsi que l'interaction entre les acteurs sont optimisées en permanence.

Garantie à long terme des technologies de base

L'association vérifie, planifie et réalise - en collaboration avec ses parties prenantes - le perfectionnement des technologies de base telles que sedex, sM-Client, ELM et Register (MZR) en tenant compte des besoins communs, et surtout de la numérisation croissante (modernisation de l'échange de données).

Élaboration de concepts et d'approches de solutions communs

L'association constitue le vaisseau permettant d'élaborer avec ses membres - également hors de l'échange électronique de données - des concepts et des approches de solutions communs.

Mise en œuvre des objectifs eAVS/AI 3.0

Les structures et les tâches de l'association eAVS/AI sont améliorées et optimisées en permanence conformément aux directives du projet eAVS/AI 3.0. Dans la prochaine étape, il s'agira de créer et de consolider l'exploitation dans plusieurs organisations. Ainsi, la mise en œuvre des objectifs est garantie.

Mise en œuvre au moyen de tâches permanentes

Groupe de maintenance PUCS

Dans le cadre du groupe de travail AVS/CAF, il existe une collaboration active au sein de l'association Swissdec au niveau du perfectionnement technique de la norme salariale PUCS.

Groupe de maintenance échange de données (ED)

C'est au groupe de maintenance ED que sont confiés la prise en charge et le perfectionnement de l'échange électronique de données (ED) via sedex entre toutes les caisses de compensation et tous les offices AI. De plus en plus, des tiers (par exemple Suva, RSA) sont également connectés à sedex par les projets d'échange de données. Le GM ED reçoit les souhaits de modifications / demandes de nouveaux types de documents et contrôle/réalise leur mise en œuvre.

Groupe de maintenance ACOR

Le module de calcul de rentes de la CdC (ACOR), qui est à la disposition des organes d'exécution, ainsi que le module d'estimation des rentes (ESCAL), qui est à la disposition de tous, sont perfectionnés en collaboration avec eAVS/AI.

Groupe de maintenance eLP

Le groupe de maintenance eLP à créer prend en charge la norme suisse de l'OFJ, assure la prise d'influence d'eAVS/AI et collabore activement au perfectionnement de la norme.

Groupe de maintenance Information Security

Le groupe de maintenance Information Security assure la maintenance / l'actualisation de la *policy* et des directives. En outre, le groupe de maintenance est responsable de la planification annuelle des audits. Il définit les conditions-cadres et les dominantes comme exigences minimales pour les audits. Le groupe de maintenance Information Security peut assumer des missions des SI des OE, lorsque celles-ci lui sont déléguées.

En cas de besoin, d'autres groupes de maintenance peuvent être créés.

Mise en œuvre au moyen de projets

Stratégie de portail

Divers projets des assurances sociales 1^{er} pilier / AFam, à l'instar de FADA ou MOSAR, ainsi que le besoin de communication électronique des parties prenantes, ont montré la nécessité des solutions de portail. Elles sont soumises aux mêmes défis, par exemple la gestion des comptes utilisateur, la procédure de *login* ou l'intégration (*onboarding*) des utilisateurs. Une stratégie de portail pour le 1^{er} pilier des assurances sociales / AFam, formulée avec tous les groupes d'intérêts, permet d'appréhender de manière uniforme les points communs des solutions de portail et de rendre exploitables les synergies potentielles.

Développement continu AI

Dans le cadre du projet DC-AI, les travaux à dominante informatique de la révision AI sont coordonnés. Le projet est subdivisé en 4 sous-projets / flux:

- *Flux 1: codification des offices AI*
Implémentation des modifications de codifications pour l'échange de données entre les offices AI et la CdC
- *Flux 2: domaine des caisses de compensation (ACOR/RR)*
Garantie de la coordination entre le projet DC-AI et ACOR V4, et du passage au système de rente linéaire
- *Flux 3: AA AI*
Coordination entre les caisses de compensation, les offices AI et la Suva pour le traitement des cas d'accidents (Les IJ AI sont calculées et payées par les caisses de compensation.)
- *Flux 4: expertises médicales*
Le flux 4 comprend la clarification du contexte contractuel et opérationnel pour Med@p, la transmission des dossiers médicaux (spécialement les enregistrements audio requis par la loi) entre les offices AI et les experts ainsi que la mise à disposition de la liste validée des experts pour/par les offices AI

Modernisation de l'échange de données

La modernisation et l'extension de l'échange de données existant aujourd'hui permettent d'améliorer, d'étendre et de garantir à long terme l'échange numérique sans interruption de médias de données et d'informations entre les organes d'exécution, la CdC, les administrations de la Confédération et les autres partenaires de coopération. Ces activités ont aujourd'hui un rapport clair avec la stratégie de cyberadministration de la Confédération et soutiennent les principes que le Conseil fédéral a adoptés pour la stratégie 2020-2023: orientation vers les avantages, standardisation et interopérabilité.

Échange de données Recours (ED Recours)

L'ED Recours est censé permettre à l'avenir l'exécution électronique des flux d'informations en relation avec les recours de l'AI ou de l'AVS contre les tiers civilement responsables.

Information Security

Les OE du 1^{er} pilier souhaitent se présenter à leurs clientes et clients, au législateur, au public, etc. comme des entreprises et partenaires fiables. Cela vaut en particulier pour les systèmes TIC et leurs processus ainsi que pour les processus de traitement des données de clients. Le projet synchronise en commun avec EXPERTsuisse et l'OFAS les activités dans le domaine Information Security.

Traitement automatique des formulaires

Le Centre d'information AVS/AI met à disposition sur son portail différents formulaires utilisés dans toute la Suisse dans le domaine de l'AVS et de l'AI. L'automatisation des formulaires est initialisée en collaboration avec le Centre d'information.

Numérisation APG Exécution

Le programme Numérisation APG contient la numérisation du processus APG, allocations pour perte de gain. Dans le rapport «Procédure d'annonce et des mesures de surveillance dans le domaine des allocations pour perte de gain (APG)» datant de 2013, le CDF a recommandé d'introduire à moyen terme pour l'exécution de l'APG/MSE une plateforme en ligne permettant un échange de données automatisé, sans rupture de médias.

Le projet eAVS/AI Numérisation APG Exécution contient surtout l'échange de données et la communication des OE avec les employeurs et les prestataires de services (SE & NE) dans le cadre de la numérisation APG.

Autres projets

Initialisation, poursuite et mise en œuvre par eAVS/AI des projets suivants:

- dissolution plateforme KMT;
- suivi fonctionnement IPV;
- connexion impôt à la source de tiers;
- introduction service standard eAVS/AI IncaMail pour autres opérations au sein de l'AVS et de l'AI.

Autres thèmes sous observation

- eRegress nouveau
- e-ID
- Stratégie Suisse numérique
- Stratégie de cyberadministration de la Confédération et passage à Administration numérique suisse
- Stratégie d'informatique en nuage de la Confédération
- Développement des normes d'eCH
- Développement continu ISO 27'00 ss et protection informatique de base de la Confédération
- EESSI (Electronic Exchange of Social Security Information)
- Perfectionnement/Remplacement sM-Client
- Développement de services web
- Connexion des réseaux de santé
- Connexion de l'Association Suisse d'Assurances
- Développement juridique dans les domaines pertinents comme la protection des données, l'utilisation du n° AVS, loi sur le service des adresses, utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités, surveillance des systèmes informatiques du 1^{er} pilier, etc.

La liste des projets/thèmes sera complétée en permanence.